

L'ARA / LA CESURE
BILANS & PERSPECTIVES DU DECRET DU 18 JUILLET 2025
LE CONSENSUS PARENTAL

REGARDS CROISÉS
AVOCATS MAGISTRATS MÉDIATEURS

SOUS LE PARRAINAGE
DE L'ORDRE DES AVOCATS
DU BARREAU DU VAL DE MARNE

4^{ème} COLLOQUE
de l'association
Avo'MARDS
5 DÉCEMBRE
2025

DE 9H00
À 17H30

TJ DE CRÉTEIL
BIBLIOTHÈQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS
DU BARREAU
DU VAL DE MARNE



INSCRIPTION

COLLOQUE Inscription préalable souhaitée auprès de bureau@avomards.fr
DÉJEUNER Inscription préalable obligatoire avant le jeudi 20 novembre 2025
moyennant une participation par virement de 20€ par personne
Chaque demi-journée validera 3h au titre de la formation obligatoire



9H ACCUEIL

- * Madame le Bâtonnier Yolaine BANCAREL du Barreau du Val de Marne
- * Maître Françoise KALTENBACH
- * Maître Virginie SCHWARCZ
co-Présidentes de l'Association AVO'MARDS

MATINÉE

9h30 QUAND LA LOI ET LE JUGE INVITENT A L'AMIABLE

- L'ARA / LA CESURE

Rappel des dispositions légales & fonctionnement au sein
du TJ de CRETEIL et des autres juridictions franciliennes.

- BILANS & PERSPECTIVES DU DECRET DU 18 JUILLET 2025

3 mois après sa mise en œuvre dans les différentes
juridictions franciliennes.

INTERVENANTES

- * Mme Claire ALLAIN FEYDY
Magistrate à Créteil, Première vice-présidente
1^{ère} chambre civile référente modes amiables
- * Mme Vanessa LAPLACE
Magistrate à Créteil référente médiation JAF
- * Mme Béatrice CHARLIER-BONATTI
Vice-Présidente TJ PARIS
9^{ème} chambre civile référente médiation au sein du Tribunal

MODÉRATRICES

- * Maître Virginie SCHWARCZ
Avocate et Médiatrice
- * Maître Françoise KALTENBACH
Avocate honoraire et Médiatrice

APRÈS MIDI

13h30 QUAND LA COOPERATION FAVORISE L'AMIABLE

- LE CONSENSUS PARENTAL

Une nouvelle approche judiciaire des litiges
en droit de la famille

INTERVENANTES

- * Maître Corinne BEAUFOUR GARAUDE
Avocate et Médiatrice à Grenoble
- * Mme Anne-Sophie BRUN WAUTHIER
Universitaire à Grenoble
- * Mme Clémentine FRANCES
Magistrate à Privas
- * Mme Sophie LEONARDI
Magistrate à CRETEIL Coordinatrice JAF
et référente ARA JAF

MODÉRATRICES

- * Maître Françoise KALTENBACH
Avocate honoraire et Médiatrice
- * Maître Virginie SCHWARCZ
Avocate et Médiatrice

16h30 SYNTHÈSE DES DEBATS

- * Maître Virginie MAX CARLI
Avocate et Médiatrice
- * Maître Lucie FRANCO
Avocate et Médiatrice

PAUSE DEJEUNER

12H00 – 13H30 UN BUFFET TRAITEUR SERA ORGANISÉ SUR PLACE

INSCRIPTION

COLLOQUE Inscription préalable souhaitée auprès de bureau@avomards.fr
DÉJEUNER Inscription préalable obligatoire avant le jeudi 20 novembre 2025
moyennant une participation par virement de 20€ par personne RIB ci-dessous
Chaque demi-journée validera 3h au titre de la formation obligatoire